



# Résonances de Fontrieu

## Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

JANVIER 2022 N° 11

## Editorial du Maire

*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

Nous commençons cette nouvelle année avec et toujours cette pandémie à nos portes qui nous prive de pas mal de nos habitudes. Mais ne perdons pas courage, ensemble nous la vaincrons.

Cette année 2021, a été pour notre commune une année noire, comme vous pourrez le constater à la fin de ce journal. Nous avons à déplorer un plus grand nombre de décès par rapport aux années précédentes. Deux de nos conseillers municipaux sont allés rejoindre le royaume des cieux à un jour d'intervalle. Ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés. Malgré ce bilan négatif, il faut que la vie de la commune continue, notamment en accomplissant des projets.

Le premier projet est la construction de nos ateliers et de la mairie. Le terrain a été acheté, il se situe en haut du hameau de Biot, en bordure de la RD622, le

permis de construire est obtenu et les appels d'offres pour les entreprises vont être publiés courant janvier. Les travaux de terrassement débuteront fin mars. Nous avons tenu à employer pour la charpente et le bardage du bois de notre commune. Vous trouverez les plans de nos ateliers ainsi que ceux de la mairie dans la rubrique « Travaux » de cette édition.

Gros chantier également pour 2022, l'assainissement du hameau de Sablayrolles. Les entreprises ont été retenues. Les travaux commenceront en début d'année.

Encore un nouveau projet qui vient d'éclorre, c'est la création d'une MAM

(Maison d'Assistance Maternelle). En effet, les futures et les jeunes mamans ainsi que les assistantes maternelles déjà en exercice font part du problème réel de garde des enfants en bas âge, la crèche de Brassac étant toujours saturée. Il est vrai que pour devenir assistante maternelle chez soi, les contraintes PMI (Protection Maternelle et Infantile) sont très lourdes et beaucoup renoncent devant cet investissement. Nous envisageons de réaliser ce projet dans les locaux de la mairie actuelle et de l'ancienne école. Notre objectif en 2022 : montage du dossier et réalisation des travaux pour ouverture fin 2023. Nous sommes conscients que ce type de projet, porté obliga-

toirement par des assistantes maternelles, va être administrativement très compliqué.

En cette fin d'année 2021, Pierre, notre employé communal a tiré sa révérence.

Il fait valoir ses droits à la retraite. Une retraite bien méritée. Pour l'instant, il ne sera pas remplacé à ce poste. Souhaitons à Pierre une excellente retraite.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2022 sera encore une année d'investissements. Chaque projet est mûrement réfléchi et toujours avec l'objectif de faire avancer notre chère commune.

Mes chères et chers administré(e)s, je viens, avec l'ensemble du conseil municipal, vous souhaiter à vous toutes et tous une excellente année 2022.

Bien à vous.

Le maire, Didier Gavalda



### SOMMAIRE

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	6
Associations	10
Les gens d'ici	13
Ca s'est passé	18
Chronique	24
La lenga nostra	25
Informations	26
Jeu	31
Carnet de vie	32

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 25 juin 2021

- \* Approbation, à l'unanimité, de création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1<sup>ère</sup> classe, permanent à temps non complet 32.34/35<sup>ème</sup> et de procéder, parallèlement à cette création de poste, à la suppression d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps non complet 32.34/35<sup>ème</sup>
- \* Approbation, à l'unanimité, de la vente des trois anciens portails coulissants de la salle communale de Biot à monsieur Pierre Benoît pour la somme de cent quatre vingt euros
- \* Demande faite à l'Office National des Forêts dans le cadre d'un plan de relance de repeuplement de la forêt communale :
  - de porter le projet de la commune pour les parcelles P65 66 Camprives, P45 Secun, P25 Miremont sur le volet 1b (peuplements atteints par un phénomène de sécheresse, un ravageur ou un agent pathogène)
  - de monter le dossier technico-financier du projet indiquant son coût global et le reste à charge pour la commune
  - de monter le dossier de demande de subventions à déposer sur la plateforme Cartogip avant le 31/12/2021 et d'assister la commune dans le suivi administratif du dossier jusqu'à la liquidation de la subvention, pour un montant de 1 500.00 euros HT qui ne sera facturé qu'à la notification par l'Etat de la subvention à la commune
  - de réaliser la maîtrise d'œuvre (assistance technique à donneur d'ordre) des travaux pour un montant qui sera calculé selon un barème dépendant de la taille du projet
- \* Autorisation donnée à monsieur le Maire de signer avec EDF une convention d'occupation temporaire de sol pour le dépôt de sédiments inertes, dans le cadre de travaux de curage de la prise d'eau située sur le ruisseau des Agrès,

sur une zone d'environ 50 m<sup>2</sup> sur la parcelle située au lieu-dit « Lajordie »

- \* Autorisation, à l'unanimité, de contracter auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées un emprunt d'un montant de 90 000 euros sur une durée de 7 ans au taux de 0.55 % pour financer l'achat d'un tractopelle
- \* Acceptation, à la majorité, après enquête publique, du déclassement partiel d'un chemin communal situé au hameau de La Vayssière et vente d'une partie de ce chemin à Jérémy Maraval
- \* Autorisation, à l'unanimité, d'établir une convention de location de la salle communale Pierre Davy à Ferrières pour un loyer mensuel de 400,00 euros entre la commune de Fontrieu et l'association ADMR Agoût Montalet. Elle sera utilisée les mardis et jeudis de 9h à 17h, toute l'année, pour recevoir des personnes en perte d'autonomie, et notamment malades d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée ou d'une autre maladie neuro-dégénérative, vivant à domicile. Cette même association demande également d'occuper, gratuitement, la salle communale de Ferrières, 3 heures par mois, pour proposer une « halte répit » aux aidants, en accueillant des personnes malades. En conséquence, les jeux et le goûter des aînés, organisés par M<sup>me</sup> Antolin seront déplacés au lundi



# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 10 septembre 2021

- \* Approbation, à l'unanimité, de l'admission en non-valeur de la somme de 61.00 euros au budget « Pompesfunèbres » (ce titre de paiement, concernant l'année 2012 restant impayé malgré les diverses relances de la part du Trésor Public)
- \* Approbation, à l'unanimité, suite à la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables par la Trésorerie de Castres, de la décision modificative budgétaire, d'inscrire l'article budgétaire « Créances admises en non-valeur » au budget « Pompes Funèbres » pour l'année 2021
- \* Approbation, à l'unanimité, du transfert de compétence optionnelle « Infrastructures de Charge pour Véhicules Electriques » au SDET
- \* Approbation, à l'unanimité, de création d'un emploi non permanent d'agent technique polyvalent école pour répondre à un accroissement temporaire d'activité à raison de 12 heures hebdomadaires, contrat d'une durée maximale de 6 mois, du 13 septembre 2021 au 11 mars 2022
- \* Acceptation, à l'unanimité, de la vente d'une partie du domaine public au hameau de Valès-Bas au profit de Christophe Carniel, comme il en a fait la demande, et dont il assumera les frais de géomètre et des actes notariés
- \* Approbation, à l'unanimité, de la modification de l'itinéraire du sentier « Le Luthier » consistant à supprimer le passage des randonneurs par la RD 53 et en déviant les flux sur le chemin communal, sans dénomination, entre la RD 53 et le lieu-dit « Las Garrigues » et de l'inscription au PDIPR du chemin concerné par l'itinéraire de substitution. Cette modification offre un intérêt paysager supplémentaire et des conditions de sécurité supérieures au parcours actuellement sur la RD 53
- \* Acceptation, à l'unanimité, de la restitution de la compétence « Enfance Jeunesse » du SIVOM de Brassac aux communes adhérentes
- \* Acceptation, à l'unanimité, des dernières modifications; en date 23 août 2021 des statuts du SIVOM de Brassac
- \* Acceptation, à l'unanimité, de l'admission en non-valeur des créances communales pour lesquelles le comptable public n'a pu aboutir dans ses procédures de recouvrement qui s'offraient à lui. Ces titres concernent des factures d'eau dont le montant total s'élève à 1 628.29 euros
- \* Approbation, à l'unanimité, du rajout de la parcelle forestière n°65 située au Puech Margot, Castelnau de Brassac, sur la liste des coupes prévues en 2021 en forêt communale relevant du régime forestier
- \* Approbation, à l'unanimité, sur la tarification du service de l'eau du rajout du coût de prestation de déplacement de compteur qui s'élèvera à 500,00 euros
- \* Acceptation, à l'unanimité, de proposer aux propriétaires l'achat par la commune pour un montant de 100 euros de la parcelle de terrain P933 de 744 m<sup>2</sup>, située au Camp des Bouisses à La Chazottié, et enclavée dans des terrains communaux



# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 26 novembre 2021

- \* Autorisation donnée, à l'unanimité, à monsieur le Maire de solliciter le Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental Territorial, pour l'attribution d'une subvention pour le projet de construction de nouveaux ateliers municipaux sur la commune de Fontrieu dont le montant total s'élève à 678 000.00 € H.T.
- \* Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative budgétaire afin d'abonder les crédits prévues au budget Eau à l'article « Dotations dépréciations actifs circulants », pour un montant de 400 euros, du fait de retards de règlement de plus de deux ans sur ce budget annexe
- \* Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative budgétaire afin d'abonder les crédits prévues au budget Assainissement à l'article « Dotations dépréciations actifs circulants », pour un montant de 400 euros, du fait de retards de règlement de plus de deux ans sur ce budget annexe
- \* Adoption, à l'unanimité, d'une décision modificative d'annulation d'un titre sur l'exercice 2020 relatif à la facturation du loyer annuel du parc éolien situé au Singladou, du fait d'une mauvaise affectation, et d'abonder les crédits prévus au budget primitif communal à l'article « Titres annulés sur exercice antérieur » et donc d'augmenter les crédits du compte « Revenus des immeubles » pour l'émission du titre sur 2021 pour un montant de 15 000 euros
- \* Adoption, à l'unanimité, pour affecter un crédit supplémentaire d'un montant de 6 000 euros au niveau de l'opération « Acquisition matériel et outillage » afin de régler une facture relative à l'achat d'une auto-laveuse et de prévoir d'éventuelles acquisitions d'équipements. Ces crédits sont pris sur l'opération « Eclairage public » du

budget commune

- \* Adoption, à l'unanimité, pour affecter un crédit supplémentaire d'un montant de 5 965 euros au niveau de l'opération « Bâtiments communaux » afin de régler des factures relatives à l'achat d'un poêle et de son installation et de prévoir d'éventuels travaux sur les bâtiments communaux. Ces crédits sont pris sur l'opération « Eclairage public » du budget commune
- \* Considérant qu'il n'y a plus d'intérêt budgétaire et financier pour la collectivité de retracer les activités du service public administratif « Pompes Funèbres » dans un budget annexe autonome, approbation, à l'unanimité, de clôturer ce budget annexe au 31 décembre 2021 et de transférer au budget principal de la commune de Fontrieu son actif et son passif
- \* Adoption, à l'unanimité, des tarifs de l'Eau pour l'année 2022 :

Abonnement		100,00 €
Pose compteur		500,00 €
Enlèvement		155,00 €
Réparation dégradation compteur		155,00 €
Prix particulier	Tout volume	1,80 €
Prix industriel	0 à 1000 m <sup>3</sup>	0,80 €
	1001 m <sup>3</sup> et +	0,55 €

- \* Adoption, à l'unanimité, des tarifs de l'Assainissement pour l'année 2022 :

Branchement	500,00 €
Participation assainissement collectif	1 500,00 €
Redevance annuelle	90,00 €
Prix mètre cube eau traitée	0,85 €

- \* Approbation, à l'unanimité, des tarifs de location des appartements communaux pour l'année 2022. Ils sont revalorisés chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## *Conseil du 26 novembre 2021 (suite)*

- \* Adoption, à l'unanimité, de la suppression à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, d'un emploi permanent à temps non complet de 16 heures hebdomadaires et de la création, à compter de cette même date d'un emploi permanent à temps non complet de 12 heures hebdomadaires de secrétaire de mairie catégorie A
- \* Approbation, à l'unanimité, de l'achat d'une parcelle d'une superficie de 437 m<sup>2</sup> sise au Saut de Lègue pour un montant de 3 000 euros afin de réaliser des travaux d'élargissement d'un carrefour qui facilitera le passage des riverains et le service de déneigement
- \* Approbation, à l'unanimité, pour régulariser l'acquisition d'une parcelle privée d'une superficie de 41 m<sup>2</sup> sise au lieu-dit La Coustadelle et La Combe pour l'euro symbolique, servant partiellement d'emprise au réservoir d'eau situé au Saut de Lègue
- \* Autorisation, à l'unanimité, de vente d'un ancien chemin communal, situé à Sablayrolles, à Mr Richard Blondel, avec mention de servitude pour les secours, d'ouvrir l'enquête publique préalable au déclassement de la partie de terrain destinée à l'aliénation, de fixer le prix de vente suivant l'arrêté déterminant le prix des terres agricoles, de déclarer que les frais de géomètre, de commissaire enquêteur et d'actes seront à la charge de l'acheteur
- \* Approbation, à l'unanimité, pour la désaffectation et le déclassement des pièces situées au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment de la mairie annexe de Ferrières du domaine public vers le domaine privé de la commune et leur location à usage commercial
- \* Approbation, à l'unanimité, pour la désaffectation et le déclassement d'une pièce située au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de la mairie annexe de Brassac du domaine public vers le domaine privé de la commune et la mise à sa disposition à titre gratuit
- \* Approbation, à l'unanimité, de l'état d'assiette des coupes de l'année 2022 présenté par l'ONF
- \* Adoption, à l'unanimité, de la suppression à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, d'un emploi permanent à temps non complet de 32,34 heures hebdomadaires et de la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet de 32,48 heures hebdomadaires d'agent principal spécialisé des écoles maternelles catégorie C
- \* Adoption, à l'unanimité, pour un échange d'une voie communale située à Grifoulous, direction la Bonnefon, avec une parcelle privée parallèle appartenant à Mr Michel Galabert après résultat de l'enquête publique préalable au déclassement de la partie de terrain destinée à l'échange. Les frais de géomètre, de commissaire enquêteur et d'actes, en la forme administrative, seront à la charge de la commune
- \* Adoption, à l'unanimité, d'une attribution d'une aide alimentaire à une personne habitant la commune, sous forme de bons jusqu'à concurrence de 50 euros
- \* Adoption, à l'unanimité, de la décision modificative budgétaire d'approvisionner le compte permettant de reverser 3 582 euros au Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour l'année 2021

# Les commissions

## Travaux

### Ateliers municipaux & Mairie

Le permis de construire a été obtenu, les appels d'offres concernant les entreprises vont être lancés courant du mois de janvier. Les travaux débuteront courant du mois de mars.

Concernant la charpente ainsi que le bardage, le bois proviendra de notre forêt communale, des douglas sélectionnés par notre agent ONF.

Vous retrouverez ci-dessous une présentation graphique de ce futur bâtiment communal. Vous pourrez suivre l'évolution de ces travaux sur notre site.



			21100 / Construction des ateliers municipaux et de la Mairie - Fontrieu 27/09/2021 <b>PC INSERTION DU PROJET</b> <b>PC 06</b>
---	---	---	--



			21100 / Construction des ateliers municipaux et de la Mairie - Fontrieu 27/09/2021 <b>PC PLAN MASSE</b> Echelle : 1:500 <b>PC 02</b>
---	---	---	--

# Les commissions

## Travaux



### Travaux effectués sur la voirie communale en 2021

- \* Reprise de la voirie au hameau du Saut de Lège suite à la réalisation du réseau d'eau potable
- \* Réfection d'une partie de route entre Bourguet del clot et Gout
- \* Réhabilitation d'une portion de route au Clapier
- \* Reprise de la route de Candardé
- \* Réalisation d'un enrochement sur la route de Lavergne
- \* Installation d'une poutre de rive sur le haut de Soulègre
- \* Reprise de la voirie aux hameaux de Fontbonne Bas et de Fontbonne Haut
- \* Mise en sécurité de la route du Griffoulas ainsi que la reprise de ses accotements
- \* Réalisation d'un morceau de route à Calvayrac

### Travaux restant à réaliser sur la voirie communale

- \* Un enrochement au hameau de Valès Haut
- \* Une portion de route à Fontbonne Haut

Plus de 90 000 euros ont été investis pour l'ensemble de ces travaux

### Travaux réalisés sur la voirie intercommunale en 2021

- \* Enrobé sur le pont et les abords de la voie communale VC1 au niveau de Lagrange
- \* Reprofilage et bicouche de la voie communale VC3 de Sablayrolles à la Pierre Plantée
- \* Divers points à temps (reprises ponctuelles de chaussée)

Un montant de 86 000 euros a été consacré à cette voirie intercommunale

**Sur les routes de la commune,  
un peu plus de 176 000 euros de travaux ont été réalisés en 2021**

# Les commissions

## *Eau & Assainissement*

### *Réseau d'eau du Margnès / Saut de Lègue / Biège*

Les travaux sont terminés. Tous les abonnés, anciens et nouveaux, sont raccordés.



### *Projet d'assainissement du hameau de Sablayrolles*

Suite à la réunion publique à Sablayrolles du 19 mars dernier, le cabinet Gaxieu a procédé ce printemps aux appels d'offres aux entreprises concernant l'assainissement, la station d'épuration et une partie de la réfection du réseau d'eau potable.

Les entreprises ont été auditionnées. La commission se réunira prochainement pour statuer. Le démarrage des travaux est programmé au printemps prochain.



## *Finances*

Comme cela a été annoncé dans le journal du mois de juin 2021, la commission Finances a travaillé sur les budgets annexes Eau et Assainissement. Elle a fait une nouvelle proposition de tarification de ces services. Ces nouveaux tarifs ont été validés lors du conseil du 26 novembre 2021.

Ces 2 budgets sont indépendants du budget général de la commune et ne peuvent plus être abordés par ce budget général, comme cela était le cas par le passé.

Afin de ne pas trop grever le budget des usagers de ces services, nous avons fait le choix d'une augmentation limitée de dix euros par abonnement et de vingt centimes par mètre cube consommé en Eau Potable et dix euros par abonnement et dix centimes par mètre cube pour l'Assainissement.

Ces augmentations, couplées à une gestion rigoureuse et rationalisée de nos dépenses, vont permettre à ces 2 budgets de retrouver rapidement leur équilibre.

# Les commissions

## Scolaire, Jeunesse & Transport scolaire

Le jeudi 2 septembre, la rentrée scolaire s'est bien déroulée pour les 52 élèves de l'école de Fontrieu qui retrouvaient le chemin de l'école.

Cette rentrée s'est accompagnée de la visite de la Députée Muriel Roques-Etienne et de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Mazamet-Monts de Lacau, monsieur Charles Lagard.



Monsieur le Maire, Didier Gavalda, et ses adjoints David Escande et Francis Antolin ont fait visiter l'établissement accompagnés du directeur Maxime Azéma.

Madame la Députée a souligné le travail réalisé par la municipalité avec la création de cette nouvelle structure.

Les enfants ont été accueillis par notre parlementaire qui leur a souhaité, à chacune et chacun, une bonne année scolaire.



## Fêtes et cérémonies

### Cérémonie du 11 novembre

Une nouvelle fois, les élus de Fontrieu ont préféré ne pas se réunir de façon formelle pour rendre hommage à nos morts à cause de la reprise du COVID-19.

Cependant, le 10 novembre, avec une météo capricieuse, le maire et ses adjoints, accompagnés de Patricia Gavalda, notre photographe, et de 6 résidents du foyer Nancy Bez, ont fait le tour de la commune pour se recueillir devant nos 3 monuments aux morts et y déposer de très belles gerbes tricolores.

Les résidents ont ressenti une certaine fierté à pouvoir partager ce moment avec le maire et ses adjoints.

Nous espérons qu'en 2022, nous pourrions reprendre

nos anciennes habitudes et partager le verre de l'amitié.



# A la rencontre des associations

## *Le musée du Protestantisme de la réforme à la laïcité*

L'équipe du musée prépare actuellement sa programmation culturelle 2022 sur le thème de l'enfance (en lien avec la programmation culturelle départementale) : des expositions temporaires, des marches découvertes, du cinéma, des cafés-débats... seront programmés entre mars et décembre 2022.

Pour toute information sur nos animations prévues à la réouverture du musée au mois de mars, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux :

-Site internet : [www.mpri.fr](http://www.mpri.fr)

-Page Facebook : [www.facebook.com/MuseeProtestantisme/](https://www.facebook.com/MuseeProtestantisme/)

Pour nous contacter :

-Téléphone : 05 63 74 05 49

-Courriel : [secretariat@mpri.fr](mailto:secretariat@mpri.fr)

### *Programme culturel 2022*

En 2022, le musée du Protestantisme vous replongera dans l'enfance et vous interrogera sur votre enfance.

Au diapason de la programmation des musées départementaux, mais avec sa spécificité et sa liberté de ton, le musée de Ferrières a choisi de traiter le thème de l'enfance dans son exposition principale.

Cette exposition sera sérieuse et ludique, engagée et joyeuse. Le musée vous invitera à suivre l'évolution des grands courants pédagogiques, avec comme point d'ancrage les écoles de la montagne ; mais aussi à vous intéresser aux enseignements religieux avec l'école du jeudi et du dimanche et les valeurs morales qui en ressortaient.

Comment a été traitée et est encore traitée aujourd'hui la protection de l'enfance avec la création des fondations protestantes et des grandes structures de la période du réveil, orphelinats et aujourd'hui mineurs isolés, accueil des enfants en situation de handicap ?

Vous serez invités à revivre les mouvements de jeunesse auxquels certains d'entre vous ont certainement participé. Vous

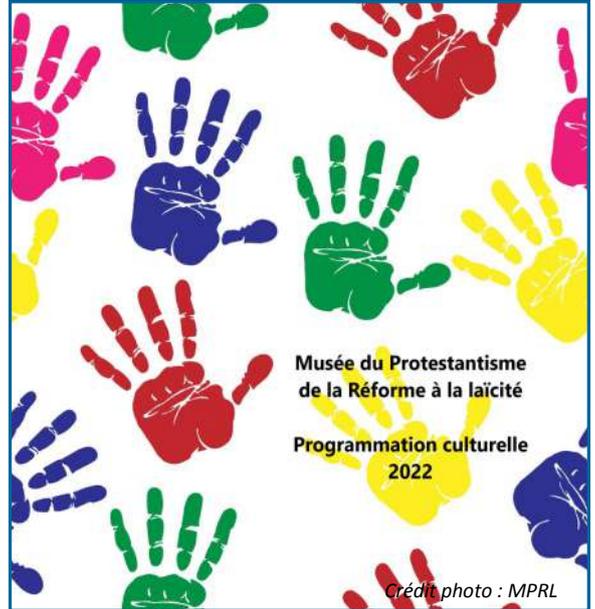
porterez sans doute un regard ému sur les jeux et animations qui vous seront proposés. Cette partie sera sans nul doute ludique et joyeuse.

Bref, une exposition permanente à vivre avec le cœur et l'âme, la nostalgie parfois mais aussi avec la promesse d'un engagement protestant renouvelé.

Des cafés-débats sur les rites de l'enfance dans les religions monothéistes ouvriront notre regard sur le monde.

Apprendre à parler de la laïcité aux enfants nous éclairera sur ce grand débat de société d'aujourd'hui.

Et puis, comme toujours, le retour aux expositions d'œuvres d'art, à la musique et aux spectacles pour vous divertir autrement...



### *Informations pratiques*

#### Les horaires d'ouverture hors saison de mars à juin

- ◆ Visites libres du mardi au dimanche avec audio guide de 14h à 17h
- ◆ Visites guidées les dimanches et jours fériés à 15h, fermé les lundis
- ◆ Groupes et scolaires, visites guidées toute l'année sur réservation

#### Les tarifs

- ◆ Plein tarif : 5 €
- ◆ Tarif réduit : 3.50 €
- ◆ Enfant de plus de 10 ans : 1 €
- ◆ Visite du musée gratuite le samedi (sauf groupe) avec le soutien de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux

#### Mesures sanitaires COVID-19

- ◆ Conformément aux directives gouvernementales, accueil dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (Présentation du Pass sanitaire et port du masque pour les personnes à partir de 12 ans)

# A la rencontre des associations

## Groupe vocal Divertissimo



Après 18 mois d'inactivité imposée par la pandémie de la Covid-19, les répétitions ont repris au mois d'octobre et le travail a porté sur la préparation du concert de Noël offert à l'église de Biot le 19 décembre à 16h00.

Trois parties en ont composé le programme. En introduction, des chansons de variété française, suivies de cantiques classiques de Noël et, pour terminer, les incontournables et populaires chants de Noël tels que « Mon beau sapin », « Petit papa Noël » et « Vive le vent » qui ont été repris et chantés par l'assistance.

La féerie de Noël était présente dans nos cœurs et ce concert fut le coup d'envoi de la magie de Noël et un des meilleurs moyens de surmonter les difficultés générées par la pandémie de la Covid-19. Tout en respectant les gestes barrières, nous avons fait oublier les soucis quotidiens et permis de nous replonger, sans nostalgie mais avec plaisir, dans l'insouciance et le bonheur de notre enfance.

La première journée « portes ouvertes et recrutement » qui était programmée le samedi 15 janvier 2022 a été annulée en raison de la recrudescence du Covid-19.

Deux autres journées, accessibles à tous, seront organisées les samedis 19 février et 19 mars, à la salle des fêtes de Sablayrolles. Le repas est offert.

Si vous aimez chanter : OSEZ !!! Venez rejoindre le groupe vocal Divertissimo. C'est la meilleure période pour intégrer le groupe.

Période d'essai gratuite. « L'essayer c'est l'adopter ! »

Le pass-sanitaire est requis.

Pour le moment, l'activité belote est « en sommeil ».

En attendant le plaisir de vous retrouver, le groupe vocal Divertissimo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

**Groupe vocal  
DIVERTISSIMO  
RECRUTE  
Portes  
ouvertes**

**OSEZ : VENEZ CHANTER**  
**~~Samedi 11 janvier 2020~~**  
*(initiation au chant choral)*

**10h00-16h00 à la salle des fêtes de Sablayrolles**  
*(Repas de midi offert)*

**Tout le monde peut chanter !**

**ESSAI GRATUIT**

Inspiré par nos aïeux \*Ne pas jeter sur la place publique

19 février et  
19 mars 2022

### Contact

**Christian Nègre**  
Tél : 06 10 64 59 67  
Courriel :  
christiannegre1  
@orange.fr

# A la rencontre des associations

## *Un País, une Abeille*

Début 2021, nous vous annonçons la construction d'un kiosque pour présenter l'association et abriter différents types de ruches dans la forêt de Montagnol.

C'est fait ! Le kiosque a été réalisé avec des arbres de cette même forêt par un charpentier et un scieur local avec la participation de membres de l'association et grâce au financement de la municipalité.



D'autres soutiens financiers nous permettent d'avancer dans ce projet. Nous souhaitons le finaliser durant le printemps 2022 par la mise en place des panneaux explicatifs.

Très peu d'essaims ont circulé cette année, un a choisi une ruche tronc du secteur de Montagnol pour s'installer.

Une seule colonie de 2019 est restée en activité jusqu'à l'automne 2021 avant de



s'éteindre. Ces colonies disposaient encore de rayons de miel operculés.



A la rentrée, l'association a confié la création de son site Internet à des étudiants en communication de l'IUT de Castres.

Notre association souhaiterait recenser les essaims qui vivent à l'état sauvage dans un toit, un mur, un arbre... Il serait intéressant de les signaler à l'association ([unpaisuneabeille@gmail.com](mailto:unpaisuneabeille@gmail.com)) car nous voulons suivre l'évolution de ces abeilles tout en les laissant libres. Du printemps à l'époque de l'essaimage, si vous voyez un essaim se poser dans l'attente d'un abri, vous pouvez nous le signaler. Nous viendrons le récupérer pour le loger dans une ruche de biodiversité. Dans cette ruche, l'association laissera les abeilles vivre librement ; le miel qu'elles fabriqueront sera leur nourriture.

Les essaims issus de ces ruches plus les essaims sauvages contribueront à sauver les abeilles sauvages (noires), tant qu'il en est encore temps. Pour cela, vous pourrez contacter la mairie de Fontrieu ou le(la) référent(e) local(e). Voici deux n° de téléphone : 06 89 06 34 54 ou 06 81 94 34 32

A Biot, le 26 novembre 2021, a eu lieu la projection du film de Perrine Bertrand et Yann Grill : « Etre avec les abeilles ».

Notre projet associatif a été retenu pour participer aux « T d'Oc », les trophées pour les talents de nos territoires, proposé par le Journal d'ici, dans la catégorie transition écologique.

# Les gens d'ici

## De nouvelles entreprises sur la commune

### Entreprise de travaux publics CNTP 81

Nouvellement installée sur la commune de Fontrieu, CNTP 81 est une société de terrassement et de travaux publics créée et gérée par Nicolas Coutal.

Nicolas est un enfant du pays, issu d'une famille d'agriculteurs de Sablayrolles. Comme beaucoup d'enfants du milieu agricole, Nicolas a été éduqué avec des valeurs de travail, d'organisation, de rigueur et de polyvalence.

Après 10 années comme salarié dans une entreprise de travaux publics, il a décidé de se lancer à son propre compte. Il propose tous types de terrassements, assainissements, enrochements, empierrements, dessouchages, créations d'accès, créations de réseaux divers (eaux potables, eaux pluviales, eaux usées...)

Basé à Sablayrolles, Nicolas est à votre disposition pour toutes demandes, au téléphone au 06 75 5541 32 ou par mail à l'adresse : [cntp81@outlook.fr](mailto:cntp81@outlook.fr)



### Entreprise de travaux agricoles « S&V Broyage »

Une idée a germé pendant les heures de « boulot » et le pari est lancé, l'entreprise est créée en janvier 2021. Cette entreprise s'appellera « S&V Broyage ».

Les deux jeunes, Nicolas et Yoann, travailleurs enthousiastes et pleins d'idées se lancent dans l'aventure. Tous deux passionnés de machines, travaillent ensemble dans une entreprise de travaux agricoles. Ils décident de s'associer et les voilà équipés d'un tracteur de montagne et d'un broyeur frontal, arpentant les pentes accidentées pour un bon nettoyage de terrain. La coupe va de l'herbe tendre à la fougère, de la ronce à l'arbuste permettant de valoriser des terres laissées à l'abandon et de garder des parcelles en pâture.

Nicolas Ségui, 22 ans, habite Valence d'Albi et est originaire de la commune de Fontrieu. Il est titulaire d'un BTS en machinisme agricole.

Yoann Villeneuve, 25 ans, habite également Valence d'Albi dont il est originaire. Il est titulaire d'un BTS ACSE.

Depuis le mois d'avril, l'entreprise (dont le siège social est sur la commune de Fontrieu) a vu le jour. Nos deux jeunes associés, volontaires et dynamiques, voient leur activité prospérer : ouverture d'espaces naturels, entretien de pentes en bordure de cours d'eau, de routes...

Ils couvrent un secteur d'activité très étendu. Alors, n'hésitez pas à les contacter au 06 71 02 84 81 ou au 06 86 01 68 41, ils vous renseigneront avec plaisir.



# Les gens d'ici

## De nouvelles entreprises sur la commune

### Entreprise de travaux agricoles

Je m'appelle Rémi Maffre, je suis issu du monde agricole. Ayant toujours été de façon directe ou indirecte en lien avec celui-ci, je viens à présent de créer une entreprise de travaux agricoles. Ainsi, je réalise ma volonté de travailler un jour pour moi-même.

En effet, que ce soit au cours de mon enfance, de ma scolarité ou bien de mes premières années dans le monde professionnel, le secteur agricole a toujours été présent à différentes étapes.

Cette entreprise de travaux agricoles proposera dans un premier temps des travaux de pressage-enrubannage destinés uniquement aux agriculteurs en fonction de la spécificité de la machine.

Ensuite, je proposerai également des travaux d'épaveuse (entretien des haies, fossés, talus...) qui ici touchent essentiellement des professionnels agricoles, mais qui peuvent tout autant être destinés aux collectivités territoriales, à des professionnels de la forêt ou bien à des particuliers voulant déléguer une partie de l'entretien de leurs biens végétaux.

Le panel de services proposés par l'entreprise sera sans doute amené à évoluer dans les années à venir en fonction des diverses demandes afin de répondre au mieux à vos attentes.

Contact téléphonique : 06 33 88 41 07

Contact messagerie internet : [maffre.remi@gmail.com](mailto:maffre.remi@gmail.com)

### Entreprise de maçonnerie

De retour dans le village qui l'a vu grandir, Yvan Oulés, 32 ans, a implanté depuis l'année dernière son entreprise de maçonnerie générale à Biot.

Dans un bâtiment flambant neuf, d'une superficie de 270 m<sup>2</sup>, il emploie aujourd'hui neuf salariés qui assurent des missions de travaux de rénovation et de construction de maisons clé en main dans tout le sud du Tarn.

Passionné depuis tout petit par la maçonnerie, Yvan Oulés a débuté dans ce secteur à l'âge de 15 ans au sein de l'entreprise Veaute à Guyor.

C'est à 29 ans qu'il a décidé de reprendre l'entreprise dans laquelle il avait débuté adolescent.

Parti de sept salariés, il a depuis embauché pour étoffer son équipe. Une reprise et un retour aux sources réussis pour cet enfant du pays.

Contact téléphonique :

06 88 10 57 15



# Les gens d'ici

## L'épicerie ambulante

Je m'appelle Catherine, je suis la gérante de l'épicerie de Lacaze. Je possède également un camion magasin qui me permet d'organiser des tournées sur Fontrieu :

- ◆ Secteurs Lamontélarie, Soulègre et Sablayrolles : le mercredi
- ◆ Secteurs Ferrières, Valès, Cadoul et Les Planquettes : le vendredi

Mais aussi sur Lacaze, Le Masnau-Massuguiès et Rayssac. Ces tournées sont destinées principalement à une population isolée qui n'a pas la possibilité de se déplacer pour ses courses et qui ne possède peut-être pas le permis.

Elles permettent à des personnes âgées de retrouver le plaisir d'acheter elles-mêmes ce dont elles ont besoin.

Les clients trouvent dans cette épicerie ambulante du pain ainsi que de la pâtisserie sur commande et tout ce qui est proposé dans une épicerie (pâtes, riz, conserves, bonbons, gâteaux, ...), sans oublier les produits frais (yaourts, fromage, viande, charcuterie locale). Je suis également disponible pour livrer des bouteilles de gaz sur commande et éventuellement apporter la semaine suivante les denrées dont je ne dispose pas immédiatement dans mon camion.



## Marie Boccanfuso, somatopraticienne

<p><b>Sens &amp; Toucher</b></p> <p><b>Les plus</b></p> <p><b>Reflexologie amérindienne</b></p> <p>Un soin d'acupressure pour (re)prendre confiance en soi, apaiser les peurs et le mental. Il s'adresse aux enfants comme aux adultes sans aucune contre indication.</p> <p><b>Accompagnement- en visio- conférence</b></p> <p>Besoin de revenir sur un événement présent ou passé, une relation difficile, un changement de vie, un deuil, une direction à prendre ... Aux fins des séances selon un protocole et des outils qui vous rendront autonome, vous parviendrez à clarifier ce qui vous semblait confus. Ainsi, vous (re)trouverez l'espace de confort de votre vie.</p> <p><b>Adulte-enfant</b></p> <p><a href="http://www.Sensetoucher.com">www.Sensetoucher.com</a></p>	<p>Marie Boccanfuso</p> <p>Somatopraticienne</p> <p>06 71 85 59 70</p>  <p>La beauté est dans les yeux de celui qui regarde.</p> <p>Oscar Wilde</p>	<p><b>Sens &amp; toucher</b></p> <p><b>Accompagnements Adulte-enfant</b></p> <p><b>Soin relaxant</b></p> <p>Un temps d'écoute et d'accompagnement par le toucher pour se centrer, se détendre et prendre soin de Soi.</p> <p><b>Massage prénatale</b></p> <p>Une vraie parenthèse bien-être vous permettant d'éveiller le lien à votre corps et vous offrir un moment intime unique avec votre bébé.</p> <p><b>Thérapeutique</b></p> <p>Un moment de soin alliant parole, libération de l'esprit et soin par le toucher.</p> <p><a href="http://www.Sensetoucher.com">www.Sensetoucher.com</a></p>
--	--	--

# Les gens d'ici

## *La boulangerie Albo, dernier commerce de la commune*

Le 30 juin 2021, dernières fournées et tournées de notre boulanger Albo de Ferrières. C'est avec le sentiment du devoir accompli et beaucoup de nostalgie que Jean-Marc a baissé le rideau de sa boulangerie familiale.

Une histoire débutée il y a quatre générations, de père en fils. Au fil des années, l'affaire a su devenir incontournable de ce coin de montagne, bien au-delà des frontières de la commune.

Maurice dès quatorze ans a commencé à travailler à la boulangerie. A partir de dix sept ans, au décès de son père, il en assure la gestion pendant plus d'un demi-siècle. Il avait commencé à livrer son pain à dos de cheval dans la campagne !

Il a communiqué son savoir-faire à Jean-Marc ainsi qu'à Sylvie qui ont continué à assurer la fabrication des pains croustillants, des croustades tant renommées, des tartes variées, des casses-museaux, des galettes des rois... ainsi que les tournées dans nos campagnes.

Notre boulangerie familiale a fermé ses portes avec regret !

Nous souhaitons une bonne retraite à Jean-Marc et Sylvie et un repos bien mérité à Ginette qui a toujours été présente en accueillant avec gentillesse ses clients et en permettant à cette boulangerie d'être un lieu de convivialité et d'informations partagées.

On aura aussi une pensée émue pour Maurice, pour son amabilité, sa bienveillance naturelle et sa bonne humeur qui ne le quittait jamais.

Merci et bonne continuation à vous !



# Les gens d'ici

## *Hommages à deux conseillers disparus*

Thierry Oulès habitait au Teil. Il était âgé de 52 ans. Il est décédé des suites d'une longue maladie le 10 septembre de cette année.

Agriculteur dans la filière bovin-lait, il a fait face à sa maladie tout en continuant son activité jusqu'à la fin.

Conseiller municipal, il s'impliquait dans cette mission en s'investissant dans la vie de la commune malgré son métier prenant.

Nous regretterons sa simplicité et ses relations de bon voisinage dans son village.



Daniel Estadiou habitait à La Barrouillé.

Il est décédé brutalement à l'âge de 52 ans le 11 septembre de cette même année.

Gérant d'un chantier de granit à La Glévade sur la commune de Saint-Salvy-de-la-Balme, il prenait le temps de participer aux diverses réunions pour notre commune malgré les contraintes de son quotidien. Nouvel élu dans l'équipe municipale, il va nous manquer lors des prochaines assemblées.

## *Hommages à Louis Sablayrolles*

C'est le 26 mai 2021 que notre doyen de la commune nous a quittés à l'approche de ses 100 ans.

Monsieur Louis Sablayrolles était né le 5 janvier 1922 à Longuecamp. Il était l'aîné de trois enfants.

Pendant la guerre de 39-45, il a été envoyé en Pologne dans le cadre du travail obligatoire (STO), tout près du camp de déportation d'Auschwitz. Cette période de sa vie revenait souvent dans ses conversations.

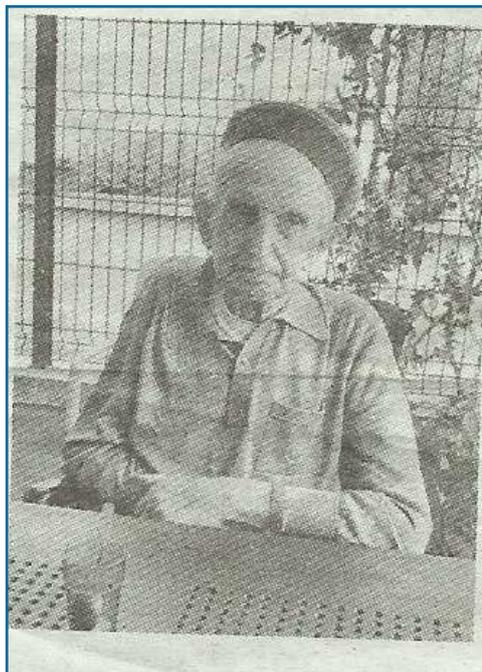
De retour à Longuecamp, il reprit l'exploitation familiale avec sa maman, son papa étant décédé très jeune.

Il était très proche de la nature, de la forêt et de son jardin. Passionné de géographie, il lisait beaucoup.

Ayant rejoint la maison de retraite de Brassac, suite à des problèmes de santé, il participait activement aux activités proposés.

Il est parti paisiblement rejoindre les siens.

« Au revoir Louisou »



# Ça s'est passé dans la commune

## Reprise des séances de cinéma

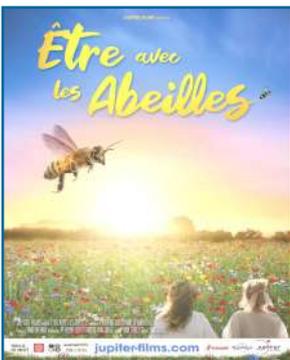
Après une longue période de suspension, à cause de la pandémie Covid-19, les séances de cinéma ont repris le 2 octobre 2021 en se conformant aux directives gouvernementales en vigueur : pass sanitaire, port du masque obligatoires et respect des distanciations physiques.



Lors de cette première séance inaugurant la saison 2021/2022, a été proposé, en partenariat avec

la programmation culturelle du musée du Protestantisme « MANGER SAIN(T) » et la programmation départementale 2020 « MIAM », le film « **Le Cochon de Gaza** » réalisé par Sylvain Estibal.

« *Après une tempête, Jafaar, un pêcheur palestinien de Gaza, remonte par hasard dans ses filets un cochon tombé d'un cargo...* »



Le samedi 16 octobre a été projeté le documentaire de Perrine Bertrand et Yann Grill « **Être avec les abeilles** ».

« *Ce film est résolument tourné du côté des*

*abeilles, plein d'espoir, enrichissant, engagé, enthousiasmant et politiquement incorrect...* »

Le film « **Le ciel est à vous** », projeté le samedi 13 novembre, a été tourné en 1944 en noir et blanc par Jean Grémillon, avec Madeleine Renaud et Charles Vanel.



« *Pierre et Thérèse Gauthier sont expropriés de leur garage à Villeneuve au profit d'un terrain d'aviation civile...* »

Le samedi 11 décembre était projeté le film « **La terre des hommes** » réalisé par Naël Marandin, avec Diane Rouxel, Jalil Lespet et Olivier Gourmet. « *Constance voudrait sauver de la faillite l'exploitation agricole de son père...* »



Le samedi 8 janvier était proposé le film « **Si on chantait** » réalisé par Fabrice Maruca avec Jérémie Lopez, Alice Pol et Clovis Cornillac

« *Après la ferme-*

*ture de leur usine, Franck, passionné de variété française décide d'entraîner ses anciens collègues dans un projet un peu fou...* »

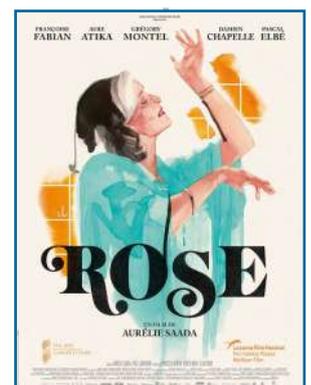
Les dates des prochaines séances seront les suivantes : 5 et 26 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai et 4 juin 2022.

Le 5 février, il vous sera proposé le film « **Rose** » réalisé par Aurélie Saada avec Françoise Fabian, Aure Atika, Gregory Montel et le 26 février, le film d'animation « **Tous en scène 2** » réalisé par Garth Jennings.

Vous pourrez prendre connaissance des titres des films programmés ultérieurement en consultant le site de la commune et par affichage.

Le droit d'entrée est fixé à 5 euros / personne.

Les projections se déroulent toujours à la salle municipale de Biot les samedis à 20h30.



# Ça s'est passé dans la commune

## Littérature et patrimoine



Organiser une journée de partage autour de la littérature et du patrimoine, c'est l'idée qui a germé lors de la rencontre entre Hélène Pommier de la librairie « Terre de l'enfant sauvage » à Lacaune et Guy Biau auteur du livre « **Racines de pierre** » présenté dans le précédent numéro. La rencontre a eu lieu dans la propriété familiale de l'écrivain, autour de la maison en pierres.

Pour le volet patrimoine, ce fut l'occasion d'évoquer la construction historique des fours à pain en pierre puis de mettre en chauffe celui de la propriété pour assurer la cuisson d'un pain à l'ancienne.



S'en suivit un repas pour ravir les convives autour de quelques produits de la chasse et autres saucisses au sanglier, cuites également au feu de bois, le tout agrémenté des discours de l'auteur.

C'est ensuite Guy Poujade qui a parlé de son roman « **Joseph, enfant sauvage de Lacaune devenu Victor le Sauvage de l'Aveyron** » inspiré des souvenirs des anciens de la montagne avant de laisser place à une présentation de la bande dessinée « **Victor l'Enfant Sauvage** » parue début 2021.

On notera le remarquable travail effectué par le centre de recherche du patrimoine de Rieumontagné.

La journée s'est terminée par une balade à la découverte des fours à pain ancestraux en voûte de pierre disséminés dans le village de Sécun.

Les organisateurs remercient les participants et les élus locaux pour leur intérêt porté à leurs travaux et donnent rendez-vous en 2022 pour une deuxième édition.

# Ça s'est passé dans la commune

## Décorations des récupérateurs de verre

C'est au mois de mars 2021 que le quatrième container à verres a quitté le foyer Nancy Bez pour être installé sur la route qui va à Ferrières, près de l'ancienne pisciculture.

Nous allons vous expliquer le choix de nos peintures sur ce container à 3 faces.

### Sur la première face :

Nous avons choisi de peindre la pisciculture avec un bassin et de belles truites puis un pêcheur dans l'Agôut.

Le logo de la mairie de Fontrieu avec ses gouttes d'eau qui représentent les 3 communes historiques (Castelnau de Brassac, Ferrières et Le Margnès).

Sur les 2 tranches en parallèle est inscrit en toutes lettres multicolores : FONTRIEU.

### Sur la deuxième face :

Nous avons fait le choix de peindre 2 grosses fleurs afin que les résidents les plus en difficultés puissent participer à cette décoration. Ainsi ce container a été réalisé par 80 % des résidents, quelques empreintes de main ont également fait leur apparition.

### Sur la troisième face :

L'église de Saint-Agnan puis le petit train près de la gare en rappel de celle existante sur le bord de la route.

Comme nous aimons embellir notre commune et prenons un certain plaisir à peindre sur ces supports, dès le mois de juillet 2021, nous avons préparé le cinquième container. Pas plutôt arrivé, nous l'avons décapé puis nous avons passé un produit contre la rouille et ensuite nous avons posé la couche de fond.

### Sur la face centrale :

Vous découvrirez une cabane en bois avec sa croix construite il y a 5 ans par les jeunes du Chantier Loisir. Elle se trouve au lieu dit Caillé Haut. Puis les 3 logos de la mairie de

Fontrieu, un pour chaque commune respective.

### Sur la face de droite :

Vous découvrirez le calvaire qui se situe dans le village du Margnès.



### Sur la face de gauche :

Un paysage avec des animaux que nous avons coutume d'apercevoir : sangliers, chevreuils et même parfois des faisans.

Si vous souhaitez aller voir ce container de plus près, vous le trouverez au croisement de Prat Lautié dans l'ancienne commune du Margnès.



# Ça s'est passé dans la commune

## Visites à nos aîné(e)s



Cette année, monsieur le maire a tenu à visiter, accompagné de quelques élus, chacun et chacune des 47 aîné(e)s de plus de 85 ans qui se trouvent à leur domicile.

C'est avec beaucoup de joie que nous avons retrouvé toutes ces personnes, moments de partage, de discussion et de convivialité.

Un ensemble de six petites terrines salées et sucrées, provenant d'une fabrication artisanale « Nos petites conserves » d'Alban, leur ont été offertes.



Puis nous avons rendu visite à 21 personnes accueillies dans les EHPAD du secteur : Bras-sac, Lacrouzette et Anglès qui ont reçu en cadeau un ballotin de bonbons provenant de la chocolaterie Monbana, produit de fabrication française.

Nous avons pensé, comme chaque année, à l'ensemble du personnel et des bénévoles en offrant des chocolats pour les remercier des bons soins apportés à nos aîné(e)s.

Là aussi, nous avons pu voir de la joie sur les visages. A l'EHPAD de Brassac nous avons eu même le plaisir de pousser la chansonnette accompagné par notre accordéoniste Yves Séné-gats, connu sous le nom de « Rabinel ».



Merci à toutes ces per-  
sonnes rencontrées, car  
le plaisir était partagé.

Nous leur donnons  
rendez-vous l'année pro-  
chaine.



# Ça s'est passé dans la commune

## Visites à nos aîné(e)s



*Petite citation de Jacques Salomé à méditer :*  
 « Permits à mon sourire de t'offrir ma tendresse,  
 Permits à ma main de t'apporter du doux,  
 Permits à mon regard de te dire ton importance,  
 et accepter ainsi ma gratitude au cadeau de ta présence. »

# Ça s'est passé dans la commune

## Saveurs d'ici !

L'association « Calelh » fêtait ses 12 ans d'existence. Leur but associatif qui est de « contribuer à la qualité de vie et à la protection de l'environnement » a été illustré par des actions visant aussi bien les enfants des écoles que les adultes concernés par les questions de production alimentaire locale. Chacun à son niveau a pu comprendre que l'agriculture locale, quand elle s'efforce de nous apporter des aliments sains, contribue à protéger à la fois la terre nourricière et notre santé à tous.

Trois animations ont eu lieu dans notre école autour de plusieurs aliments :

- Le lait : un film documentaire intitulé « **De la prairie à l'assiette** » tourné au GAEC de Birac et à la laiterie Fabre de Lacaune par des bénévoles de l'association.

- Le pain : « une journée pour mettre la main à la pâte » où les grands de l'école ont pu participer activement à la fabrication de pain au levain et échanger sur les différentes céréales, leur histoire et leur culture.

- Le miel : une découverte du monde des abeilles et de la pollinisation par les plus petits grâce aux membres de l'association « un païs, une abeille ».

Sur l'ensemble du secteur de Fontrieu, Brassac et le Bez, ce sont 200 enfants qui ont reçu un message concret sur la provenance, la transformation et la valeur des aliments.

Il y a eu, également à la salle des fêtes de Biot, un ciné-débat animé par un jeune ingénieur agronome, qui a réuni une trentaine de personnes dont de jeunes et moins jeunes agriculteurs. Pour cette occasion, l'association « Agro Sac à dos » de Montpellier avait mis à notre disposition un film documentaire réalisé par des étudiants d'Agro Montpellier : « **Nourrir le changement** ».



Les organisateurs remercient chaleureusement toutes les bonnes volontés qui ont permis le bon déroulement de cet événement à savoir la mairie de Fontrieu, l'équipe enseignante, les professionnels qui leur ont ouvert leurs portes et bien sûr les enfants pour leur curiosité.

# Chronique d'antan

## Le tue-cochon / Lo mazel

Dans les années 40-50 jusqu'en 80, même 90, dans les fermes, parmi les éléments importants de l'alimentation, il y avait le cochon.

Tuer le cochon était un des moments importants qui rythmaient la vie des familles paysannes comme les vendanges ou les battages.

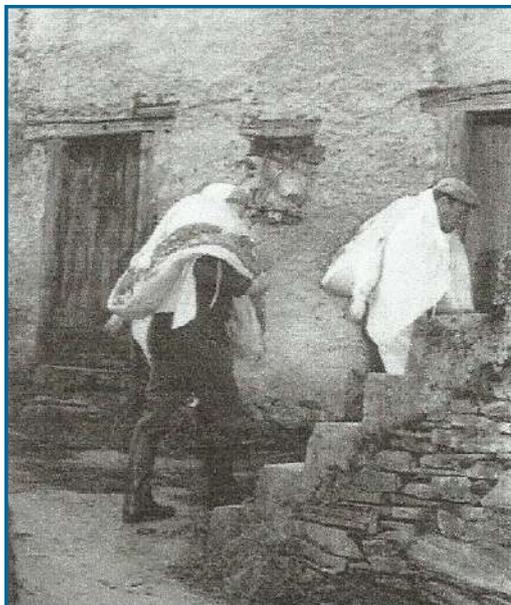
En janvier ou février vient le moment du tue-cochon. L'animal a été nourri et élevé une dizaine de mois avec de la bouillie de maïs ou de blé, des restes de table, des pommes de terres, des choux, des navets qu'on a fait bouillir pour que l'animal soit bien gras.

Le jour choisi, on espère qu'il ne fera pas vent d'autan trop fort car on considère que les conditions atmosphériques sont propices à la conservation de la viande. Faire attention à la nouvelle lune et aussi, s'il s'agissait d'une truie, à la date de ses chaleurs.

La veille, préparation du matériel : chaudrons, couteaux, torchons pour le jambon. La maie (maït) est remplie d'eau quelques jours avant pour la rendre étanche en faisant gonfler le bois.

Le jour J, « le saigneur » vient avec sa musette, rentre dans la porcherie pour attraper l'animal.

Je passe l'étape suivante car dans mes souvenirs, les enfants n'y assistaient pas. Après le r a c l a g e des soies dans l'eau bouillante, la bête était accrochée au palonnier pour être hissée



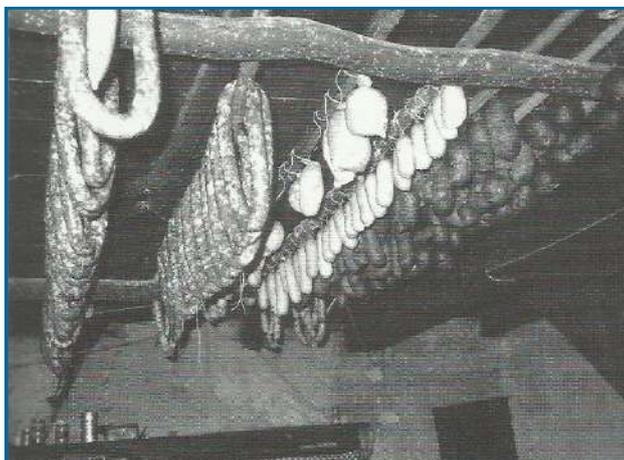
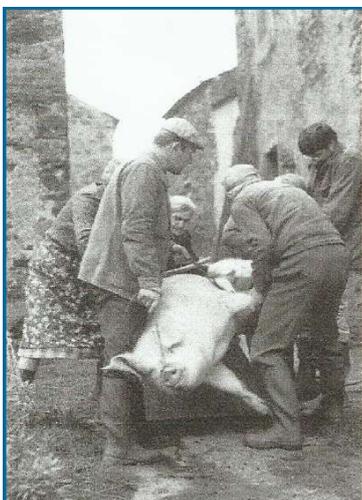
à hauteur avant d'être éviscérée.

Pendant que les femmes lavaient soigneusement les intestins, l'estomac et la vessie, les hommes s'affairaient au découpage de la carcasse.

Le lendemain, il restait encore beaucoup à préparer et à cuire : saucisse, saucisson, bougnette, boudin, melsa...

Ensuite, le tout était accroché au plafond de la cuisine à des barres de bambou pour les faire sécher à la chaleur de la cheminée.

C'était toujours un évènement important puisqu'il conditionnait la nourriture de la famille pour une bonne partie de l'année.



# Lengua nostra

## Les palissous

Texte tiré du livre « Du blé au pain ». Auteur : Emile FARENC , Edition : Centre de Recherches du Patrimoine de Rieumontagné 81320 Nages.

Il s'agit d'une recette recueillie par l'auteur « Donnée, bien gentiment, par une sympathique grand-mère » qui raconte la façon dont étaient préparés les palissous, ces galettes à la farine de « blé noir » (sarrasin) cuites à la poêle sur le feu de la cheminée. Le nom « palissou » vient de la méthode historique qui consistait à les faire cuire sur la pelle du feu.

« Tous les hivers, je faisais des palissous. C'était pas bien difficile. Je prenais un pot de terre, un « toupî ». J'y versais de l'eau tiède dans laquelle j'y délayais un peu de levain. J'ajoutais de la farine de blé noir et une pincée de sel. Je remuais bien le tout. Je devais obtenir une pâte comme celle des crêpes, peut-être un peu plus épaisse. Je mettais ensuite le pot au coin du feu bien au chaud. Le lendemain matin, les palissous étaient prêts. La pâte avait gonflé et le dessus faisait comme de la mousse. Pour les faire cuire je mettais une poêle sur le feu. J'y mettais un peu de graisse ou bien j'y faisais cuire un morceau de tindelou et je gardais le jus. Lorsque la poêle était bien chaude, je versais une bonne louche de pâte. Je laissais cuire d'un côté puis de l'autre et je servais. Normalement, le palissou faisait près de deux centimètres d'épaisseur, parfois plus. En fait, c'était comme du pain. Le milieu était troué. J'en faisais plusieurs bien sûr. Nous mangions cela comme du pain. Quand j'avais fini de cuire, je rajoutais de la farine, de l'eau et un peu de sel dans le pot. C'était prêt pour une prochaine fois. En principe ça durait tout l'hiver. Nous faisons aussi du pain, mais moins souvent ».

« Ce que j'aimais, c'était laisser le tindelou dans la poêle et d'y verser la pâte dessus. De faire cuire le tout. Une fois le tout cuit, je le mettais dans une assiette puis je faisais frire deux œufs et les plaçais sur mon

palissou. Ça et un bon canon de vin, je peux vous dire que le vent d'autan pouvait souffler ».

Traduction en occitan languedocien (le patois de notre secteur) par Valérie Galibert

« Totes los ivèrns , fasiá de palissous. Èra pas tant difìcil. Preniá un pòt de tèra, un topin. I versavi d'aiga doça dins quala i des-trampava un pauc de levam. I ajustavi de farina de blat negre e un pecic de salt. Mesclavi l'ensemble. Deviá obtenir una pasta coma la dels pescajons, benlèu un pauc mai espessa. Puèi metiá lo topin plan al caud al canton del fuòc. L'endeman matin, los palissous èran prèsts. La pasta aviá conflada e dessus fasiá coma de massa. Per los far còire, metiá un pauc de graiss o tan-ben i fasiá còire un tròç de tindelon e gardavi lo chuc. Quand la padena èra plan cauda, i voidiá una cuilharesa de pasta. Lo daissava còire d'un costat, puèi de l'autre, e o serviá. Normalament lo palisson fasiá prèp de dos centimètres d'essor, de còps que i a encara mai. En fach èra coma de pan. Lo mièg èra trau-cat. Plan segur ne fasiá mai d'un ! Manjavam aquò coma de pan. Quand aviá acabat de còire, ajustavi de farina, d'aiga e un pauc de salt dins lo topin. Èra prest pel còp seguent. De principi durava tot l'ivèrn. Mas fasian tanben de pan. Mas mens sovent. »

« çò qu'aimavi èra de daissar lo tindelon dins la padena e i voidar la pasta dessus. De far còire lo tot. Un còp cuèch, lo metiá dins una sièta e puèi fasiá freginar dos uòus e los pausava sul palisson. Aquò , un veirat de vin, e vos pòdi dire que lo vent d'autan podiá bufar ! »



# Informations générales

## Sécurité des usagers de la route en période hivernale

Pour continuer à améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale, l'obligation de détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices soit d'être équipés de quatre pneus hiver s'applique à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021 dans les départements situés dans des massifs montagneux dont le Tarn.

Dans la liste des communes concernées par cette obligation figure la commune de Fontrieu.

Les nouvelles obligations d'équipements concernent les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids lourds sans remorque ni semi-remorque et les autocars.

En complément, les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont dotés de pneus hiver.

Elles ne s'appliquent pas aux véhicules

équipés de pneus à clous.

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021, une nouvelle signalisation sera progressivement installée. Elle indiquera les entrées et les sorties de zones de montagne

où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera. Elle sera matérialisée par les deux panneaux d'entrée et de sortie de zone hivernale ci-dessous :



## Le frelon asiatique



La saison de destruction des nids de frelons asiatiques est bien avancée à Fontrieu.

Avec l'automne et les feuilles des arbres qui tombent, les signalements de nids augmentent.

Arrivé accidentellement en Europe, le frelon asiatique s'est durablement installé sur notre commune.

Ces frelons représentent une menace pour la biodiversité, l'apiculture mais aussi pour les personnes.

Ils n'ont pas de prédateurs naturels. Les destructions de nids permettent donc de lutter contre leur propagation.

Si vous constatez la présence de nids, vous devez le signaler aux services administratifs de la mairie. Vous participerez, ainsi, à ralentir la multiplication de cette espèce.

Les destructions de nids sont réalisés par les agents du service technique de la mairie de Fontrieu équipés d'un pistolet à insecticide longue portée mis à disposition par la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux.

Ces interventions sont prises en charge par la commune, uniquement quand il s'agit de frelons asiatiques.



# Informations générales

## Accueil de jour ADMR Agoût-Montalet

Créé en septembre 2001, le **Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)** dispense des soins d'hygiène sur un vaste territoire (27 communes) depuis Murat/Lacaune jusqu'à Lacrozette, Roquecourbe avec dans la partie centrale Brassac/Vabre/Anglès/Saint Salvy.

Le SSIAD a pour objectif d'éviter ou de retarder une hospitalisation ou un placement en institution. Il facilite un retour au domicile, prévient ou retarde la dégradation de l'état de santé. Il apporte un soutien technique et relationnel aux familles mais aussi et surtout participe au maintien de l'autonomie de l'utilisateur.

Les soins sont assurés par des aides-soignants diplômés encadrés par des infirmières.

Pour répondre aux besoins de la population, un **Accueil de Jour itinérant Agoût- Montalet** a été créé en septembre 2015, sur deux sites Brassac et Lacaune afin de réduire les trajets. Le site de Brassac a dû être récemment déplacé à Ferrières. La municipalité de Fontrieu, sensible au bien-être de ses aînés, a proposé des locaux sur sa commune.

L'Accueil de Jour Agoût-Montalet s'est donc installé sur la commune de Fontrieu dans la salle communale de Ferrières. Un vaste espace sécurisé et des locaux aux normes en vigueur ont permis une installation rapide après cette période perturbée par la crise sanitaire.

Cet accueil de jour ADMR propose aux personnes vivant à domicile et atteintes de maladie neuro-dégénératives de participer à des activités de stimulation.

Ces personnes sont accueillies pour :

- ◆ partager du plaisir autour des différentes activités : activités manuelles, physiques et ateliers mémoire...
- ◆ maintenir les actes de la vie quotidienne : cuisine, jardinage...
- ◆ se resocialiser et rompre la monotonie du quotidien et l'isolement en favorisant le maintien du lien social des personnes aidées
- ◆ aider les familles qui, face à la maladie, sont désemparées et épuisées et leur permettre du répit

Le repas de midi est pris en commun.

L'encadrement est assuré par des professionnels du soins encadrés par une infirmière.

L'Accueil de Jour est ouvert le mardi et le jeudi à Ferrières et le lundi, mercredi et vendredi à Lacaune de 9h à 17h.

Un minibus permet le transport depuis le domicile jusqu'au lieu d'accueil.

Une aide au financement peut être proposée par le conseil départemental dans le cadre du plan d'aide APA.

## Jeux de Ferrières

C'est avec beaucoup de joie que les jeux de Ferrières ont repris le 4 octobre 2021. Nous étions très heureux de pouvoir nous retrouver après si longtemps. Nous étions 22 personnes réunies pour jouer à la belote, au rami, au scrabble ou au rummikub. Quel plaisir !

Les jeux se déroulent désormais les lundis, tous les 15 jours, à partir de 14h30, et toujours à la salle Pierre Davy à Ferrières.

Quelques contraintes sont tout de même à respecter : Pass sanitaire obligatoire et contrôlé, port du masque obligatoire et mise à disposition de gel hydro alcoolique

Nous enregistrons, lors de toutes les rencontres, la présence de chaque participant.

Le conseil municipal tient à remercier Mme Christine Antolin pour son dévouement afin que ces moments puissent avoir lieu dans de bonnes conditions.

### Renseignement

Christine Antolin :

05 63 74 09 55

Elisabeth Oulès :

05 63 74 58 25

# Informations générales

## Les correspondants tempête dans le Tarn



### Pourquoi un correspondant tempête ?

- Dans le cas d'évènements climatiques d'ampleur Enedis souhaite s'appuyer sur un relais de proximité dans chaque commune.
- Le correspondant intempérie est un élu (ou fonctionnaire territorial) qui connaît bien son territoire et aide aux diagnostics des incidents.
- Cette relation privilégiée permet à Enedis :
  - Une localisation précise des incidents,
  - Une évaluation rapide des actions à engager,
  - Un accompagnement facilité des équipes d'interventions,
  - Un rétablissement plus rapide de l'énergie,

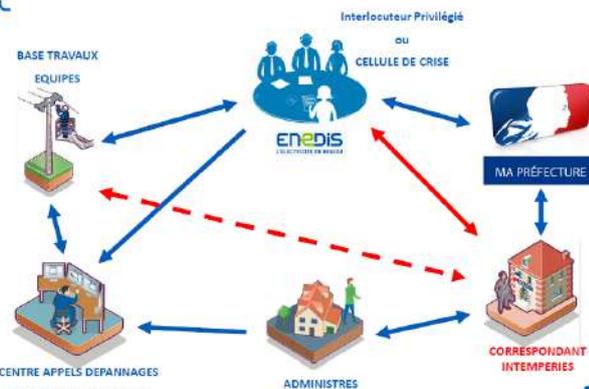
### Quel est le rôle du correspondant tempête ? 1/2

- Pendant la crise, il est le lien unique entre la commune et la cellule de crise d'Enedis :
  - Recense et qualifie les incidents en les repérant sur les plans réseaux.
  - Sollicite un arbitrage sur les priorités de ré-alimentation.
- Il est en relation avec Enedis :
  - Son interlocuteur privilégié dans le cas d'un évènement climatique mineur.
  - La Cellule de Crise dans le cas d'un évènement climatique majeur (N° tél - ligne dédiée envoyée par SMS).
  - Les équipes d'intervention pour faciliter l'accès sur le terrain.

### Quel est le rôle du correspondant intempérie ? 2/2

- Il rassure la population en la tenant informée de l'avancement des réparations et des délais prévisionnels de rétablissement.
- Il diffuse les recommandations d'Enedis auprès des habitants sur les situations à risque à proximité des ouvrages.

### La circulation de l'information pendant la crise



### Les risques électriques

#### Conduite à tenir en cas de personne électrisée

**ELOIGNEZ** toutes les personnes à proximité.  
**NE VOUS APPROCHEZ PAS** de la ligne tombée au sol.  
**NE TOUCHEZ PAS** à une personne en contact avec un conducteur nu sous tension => **attention à la tension de pas**

*(La tension de pas est la tension électrique qui peut exister entre les deux pieds)*

# Informations extra-communales

## Communauté de communes CCSVP

### Un nouveau service en ligne pour effectuer vos démarches d'urbanisme

Un projet de construction ? Des travaux à déclarer ? La communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et ses 16 communes déploient une plateforme permettant aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leurs démarches d'urbanisme auprès de leur mairie.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous aurez la possibilité de déposer gratuitement votre demande d'urbanisme directement sur internet. Les dossiers de certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir pourront ainsi être déposés en ligne 7j/7, 24h/24. Cette plateforme est le seul canal de dépôt dématérialisé. Un dossier envoyé par mail, par un formulaire de contact ou encore par une clé USB ne sera pas recevable.



Les demandes de pièces et les modifications de délai passeront par cette plateforme si le dossier a été déposé de manière dématérialisée.

La possibilité de déposer les demandes sous format papier en mairie est maintenue.

Pour plus d'informations sur le service et pour déposer votre demande, vous pouvez vous connecter à l'adresse : <https://ccsvp.fr/gnau>

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : [gnau@ccsvp.fr](mailto:gnau@ccsvp.fr)

### Une nouvelle résidence de territoire

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes met en œuvre un projet culturel de territoire en partenariat notamment avec la DRAC Occitanie, le département du Tarn, les mairies et les partenaires culturels du territoire.

Le paysage grandiose des terres, des rivières, des forêts et des pierres du Haut-Languedoc cadre le décor du voyage que les artistes en duo Pierre Estève et Sébastien Siraudeau ont entamé fin octobre sur notre territoire unique de la région Occitanie. Ils l'ont appelé « Le Voyage exquis ».

Inspirés par la vie errante du dernier colporteur de chansons, Edmond Lande - connu sous le nom de Landou - le compositeur et musicien Pierre Estève et le photographe Sébastien Siraudeau ont entrepris un voyage au ton inédit qui se réalisera au gré des rencontres qu'ils feront sur leur route sur le principe du cadavre exquis, exercice de création ludique inventé par les poètes surréalistes au siècle dernier.

Eclairés par Sophie Pagès, animatrice du Landou 2.0 - espace de vie sociale itinérant - les artistes exploreront le territoire à la rencontre de ses habitants, de toutes générations, femmes, hommes, enfants, travailleurs et visiteurs impromptus pour écouter et capter leurs histoires, leurs anecdotes, leurs souvenirs puis les retransmettre à leur manière au fil de leur chemin jusqu'au mois de février 2022.

Voici le lien vers le site dédié au projet : [www.photosonore.fr/svp](http://www.photosonore.fr/svp)

Pour découvrir le travail des artistes :

[www.pierreesteve.com](http://www.pierreesteve.com) / [www.sebastien-siraudeau.fr](http://www.sebastien-siraudeau.fr)

#### Attention :

Le prochain rallye photo se déroulera en janvier, n'hésitez pas à vous renseigner



# Informations diverses

## *Un guichet unique pour un service public de la rénovation*

### **Vous avez un projet de rénovation énergétique ?**

La Région Occitanie et le Département du Tarn ont mis en place un service public **Tarn Rénov'Occitanie**, qui s'adresse à tous les tarnais et les informe **gratuitement**.

**Son rôle** : Tarn Rénov'Occitanie a pour objectifs d'encourager une rénovation énergétique de qualité, de faciliter le parcours des tarnais, de leur assurer une meilleure compréhension des dispositifs, de les accompagner dans le choix des aides financières tout en luttant contre les démarchages abusifs, enfin, de développer les partenariats pour mieux informer et sensibiliser les professionnels et les particuliers aux enjeux de la rénovation énergétique.

Ce guichet est une porte d'entrée unique permettant à tous les tarnais d'être :

- conseillés pour réduire leur consommation d'énergie, améliorer leur confort et choisir les aides financières.
- orientés vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation : dispositif Régional Rénov'Occitanie (audit-assistance à maîtrise d'ouvrage-prêts) ou de l'ANAH (OPAH-PIG).

**Comment faire ?** La première étape est de contacter les conseillers de Tarn Rénov'Occitanie pour bénéficier d'informations actualisées et de conseils personnalisés, techniques, financiers, fiscaux ou juridiques.

**Où ?** Tarn Rénov'Occitanie, du lundi au vendredi, 97, Boulevard Sault à Albi sur RDV ou par téléphone au 0 805 28 83 92 (appel gratuit) ou par mail : [renovoccitanie@tarn.fr](mailto:renovoccitanie@tarn.fr) ou sur le site internet [renovoccitanie.tarn.fr](http://renovoccitanie.tarn.fr)



## *Alexia, secrétaire de mairie*



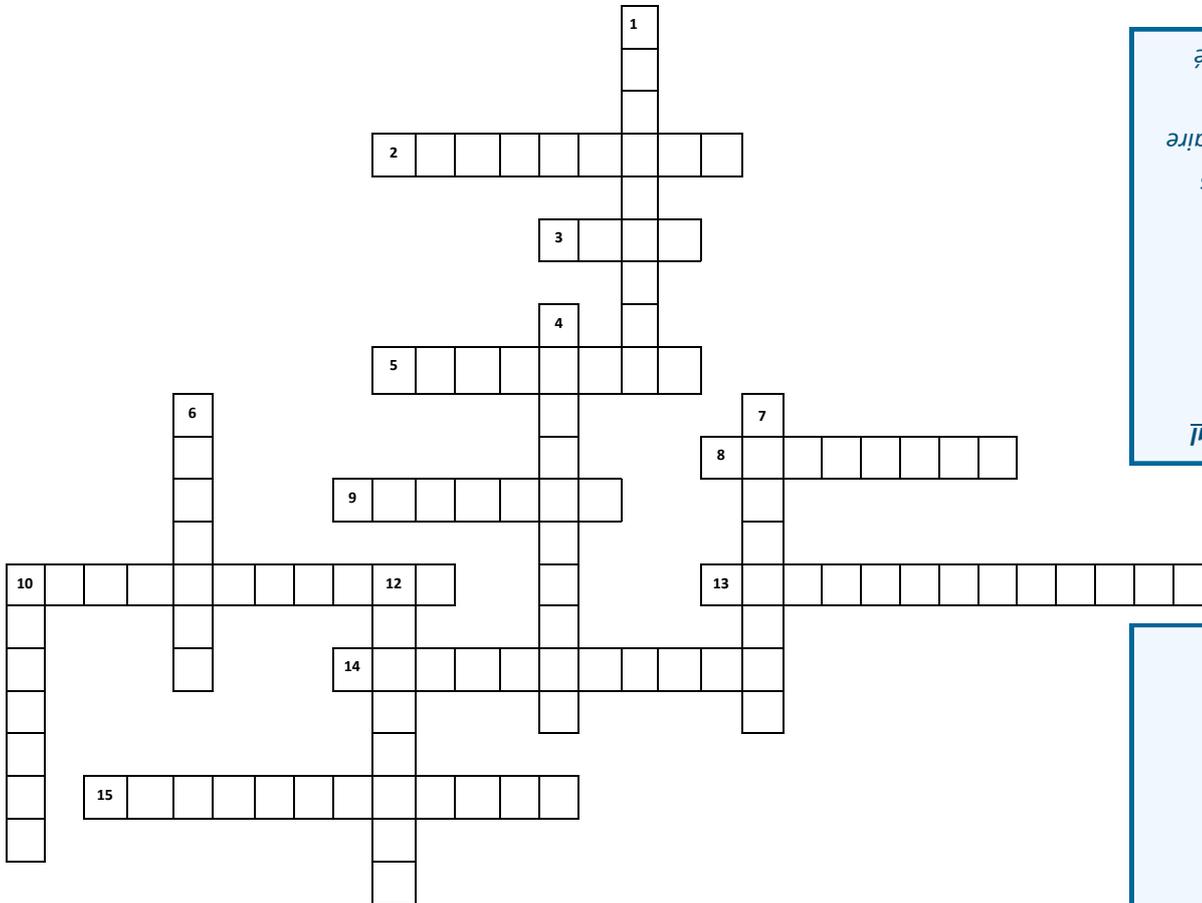
Alexia Ségui, 23 ans, de Soulègre, ayant fait des remplacements dans une autre mairie, a été embauchée pour un contrat de 28 heures par semaine à compter du mois de mars 2021 pour remplacer Marion Recoules en congés maternité.

Son contrat est prolongé pour l'année 2022.

Les six premiers mois servent au remplacement de Julie Camp à notre école, également en congés maternité. Les six autres mois se feront en mairie, pour traiter certains dossiers très en retard, comme la vente de terrains, les enquêtes publiques, la numérotation pour la poste...

# Jeu

*Place à votre perspicacité*



- Horizontale**
- 2-Chocolats
  - 3-Bois
  - 5-Pistolet
  - 8-Fournées
  - 9-Support
  - 10-Entreprises
  - 13-Parlementaire
  - 14-Littérature
  - 15-Biodiversité

- Verticale**
- 1-Urbanisme
  - 4-Nourriture
  - 6-Concert
  - 7-Hommages
  - 10-Enfance
  - 12-Épicerie

**Horizontalement**

2 : Offert aux aînés des maisons de retraite, 3 : Il sera local pour le nouveau bâtiment, 5: Il sert à Sylvain contre les frelons asiatiques, 8 : C'étaient les dernières de M. Albo , 9 : Le récup' verre en est un agréable à peindre pour les résidents, 10 : Quatre sont nouvelles sur la commune, 13 : Elle a visité l'école à la rentrée, 14 : Mise en lumière lors d'une journée au Sécun, 15 : Dans ce type de ruche les abeilles vivront librement

**Verticalement**

1 : Dématérialisé avec une nouvelle plateforme, 4 : Le tue-cochon conditionnait celle de la famille pour l'année, 6 : Donné par les chanteurs à Noël , 7 : Pour deux conseillers et le doyen de la commune, 10 : Nouveau thème du musée, 12 : Elle est ambulante



*Dans les prochaines éditions du journal, nous souhaitons initier une rubrique intitulée « Le coin des lecteurs ».*

*Vous aimez lire, vous avez envie de partager les émotions ressenties lors d'une lecture, alors n'hésitez pas à participer en nous parlant du livre qui vous a fait vivre de belles sensations afin de donner envie aux autres habitants de la commune.*

*Que vous débutiez la lecture ou que vous soyez un lecteur confirmé,*

*Que vous aimiez le policier, la romance, le fantastique, la poésie, le thriller, les mangas, les biographies et bien d'autres,*

*Que vous ayez 6 ou 87 ans,*

*Envoyez-nous par courrier ou par courriel, le titre et le nom de l'auteur d'une lecture que vous avez envie de partager, avec en quelques lignes votre avis pour échanger autour de cette lecture.*

*Merci à vous de participer à cette rubrique qui, nous l'espérons, aura du succès.*

# Carnet des familles

## *Bienvenu(e)s*

- ◆ Tanya DERNONCOURT COULOT, née le 6 mai 2021, fille de Thomas DERNONCOURT et de Johanna COULOT, domiciliés à Fumade
- ◆ Louise ROUQUETTE, née le 3 juin 2021, fille de Nicolas ROUQUETTE et de Marion RECOULES, domiciliés à Vié
- ◆ Maïna CHARVET, née le 26 juillet 2021, fille de Jérémy CHARVET et de Julie FERNANDEZ, domiciliés à La Bastisse
- ◆ Jayan ETIENNE DEANTONI, né le 30 août 2021, fils de Julien ETIENNE et de Vanessa DEANTONI. *Jayan est né sur la commune dans le camion des pompiers, à l'embranchement de Viane. Ses parents, domiciliés à Viane, ont tenu à le déclarer sur la commune de Fontrieu*
- ◆ Charly BOUSSIERE, né le 29 novembre 2021, fils de Pierre BOUSSIERE et de Anaïs HUE, domiciliés à Baffignac
- ◆ Evan BESSON-GUINET, né le 15 décembre, fils de Damien BESSON-GUINET et de Patricia PAGEON, domiciliés à Pébiau



## *Ils se sont mariés*

- ◆ Mohammed KETTOU et Khadouj EL OIHCHI, le 23 juillet 2021, domiciliés à Peyrolles
- ◆ Dirk VERMEERSCH et Marie-Gabrielle COPPEY, le 14 août 2021, domiciliés à Sablayrolles
- ◆ Gérard TICHIT et Monique GOURC, le 25 septembre 2010, domiciliés à Fontbonne-Bas
- ◆ Alain GAVALDA et Audrey AMPLE, le 4 décembre 2021, de Sablayrolles

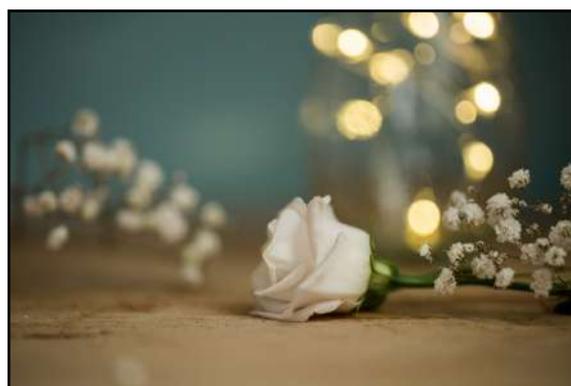


## *Ils se sont pacés*

- ◆ Pierre BOUSSIERE et Anaïs HUE, le 24 septembre 2021, domiciliés à Baffignac

## *Ils et elles nous ont quittés*

- ◆ Hervé OULES, de Castelnau de Brassac, le 15 mai 2021 à 85 ans
- ◆ Pascal CAUMETTE, de Ouillats, le 17 mai 2021, à 58 ans
- ◆ Isabelle GOSELIN, de Lagrange, le 19 mai 2021 à 63 ans
- ◆ Louis SABLAYROLLES, de Longuecamp, le 26 mai 2021 à 99 ans
- ◆ Bernard GALINIER, de Sablayrolles, le 11 juillet 2021 à 73 ans
- ◆ Robert CABROL, de Cambous, le 21 juillet 2021 à 91 ans
- ◆ Emile ALBERT, de Oulès, le 4 août 2021 à 91 ans
- ◆ Lucien CAUQUIL, de La Barryié, le 9 août 2021 à 83 ans
- ◆ Paulette MARAVAL, du Terrail, le 2 septembre 2021 à 87 ans
- ◆ Thierry OULES, du Teil, le 10 septembre 2021 à 52 ans
- ◆ Daniel ESTADIEU, de La Barrouillé, le 11 septembre 2021 à 52 ans
- ◆ Philippe VEAUTE, du Soulié, le 5 octobre 2021 à 55 ans
- ◆ Denise SEGUI, de Birac, le 12 octobre 2021 à 93 ans
- ◆ Pierre BAISSSE, de Cugnasse, le 31 octobre 2021 à 88 ans
- ◆ Jeannine ARMENGAUD, de Cazalits, le 11 novembre à 90 ans
- ◆ Jeanine CALVET, de Fontbonne-Bas, le 12 décembre 2021 à 85 ans
- ◆ Gérard SERVEL, de Lacoste, le 17 décembre 2021 à 78 ans



La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac